

## GV SAINT DENIS EN VAL

### ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2018

Etaient présents :

**Pour le Bureau** : Annie LORAIN, Présidente, Anne LAVEDAU, Secrétaire, Laurence REY, Trésorière, Armelle GIESNER, Secrétaire adjointe, Marie-Odile RENARD, Secrétaire adjointe, Nicole CHAMPION, Michèle PELLAN, Pascal LORAIN, membres consultatifs

**Animatrices** : Danièle BRAUX et Clémence ROUSSEAU. Les autres animateurs sont excusés pour indisponibilité professionnelle, maladie ou blessure.

**Invités** :

**Monsieur Michel NEVEU**, membre de la commission des Sports de St Denis représentant Madame LUBET, indisponible.

**Madame Véronique FARNAULT** représentant le CODEP,

**Monsieur Serge GOSNET**, Président de la section GV de St Jean le Blanc.

41 personnes étaient présentes plus les 3 personnes invitées et nous avons reçu 70 bons pour pouvoir.

**Annie** souhaite la bienvenue à l'assistance et présente les membres du bureau.

**Armelle présente le rapport d'activité de la saison 2017 / 2018.** (cf doc joint). Saison remarquable par de nombreux remplacements d'animateurs.

Pas de questions, ***le rapport est adopté à l'unanimité.***

**Laurence présente le bilan financier de la saison passée**, les comptes ont été vérifiés par Jean-François PAIREAU que nous remercions. (cf doc joint). A souligner que les nombreux remplacements nous ont coûté cher. Nous espérons avoir cette saison moins de dépenses de personnel.

Une personne de l'assistance nous indique que ces dépenses ont dû être compensées par un remboursement des indemnités journalières versé par la SS. Nous ne pouvons pas y prétendre car nous ne cotisons pas suffisamment. Dans ce but, nous cotisons au QUORUM mais pour l'instant, rien n'est arrivé depuis la demande faite en mai. Et avec cet organisme, cela peut être très long... et on ne sait pas précisément ce que l'on obtiendra.

**Véronique FARNAULT** nous demande si nous pensons à constituer un fond pour le départ en retraite des animateurs. Oui, nous y pensons depuis 2 ans.

***Bilan adopté à l'unanimité.***

**Laurence présente ensuite le bilan prévisionnel 2018 / 2019.** Nous ne commandons que peu de choses cette année en attendant l'installation dans notre nouvelle salle prévue pour la rentrée 2019. A ce moment, nous regrouperons dans une salle ce que nous avons actuellement dans 3 endroits différents. (cf doc joint).

***Bilan adopté à l'unanimité.***

## **Anne nous parle de la saison 2018 / 2019.**

Nous comptons à ce jour 302 adhérents : 241 Dyonisiens et 61 hors commune. (cf doc joint).

Elle nous rappelle qu'un certificat médical obligatoire est valable 3 ans. Pendant sa durée de validité, vous devez remplir un questionnaire de santé que vous ne nous communiquez pas. Si vous avez répondu non à toutes les questions, vous l'indiquez sur le bulletin d'inscription. Elle enverra un rappel à ceux qui devront renouveler leur certificat l'an prochain. Le certificat n'est pas obligatoire pour l'atelier mémoire qui ne comporte pas d'activité physique intense.

Cette année, nous sommes heureux de compter de plus en plus d'hommes, et particulièrement au cours d'étirements du lundi soir.

Un planning pour les cours du soir a été élaboré avec les animateurs si on dispose du gymnase Montjoie à la rentrée.

Pensez à consulter le blog régulièrement mis à jour par Armelle (nouvelles diverses, suppressions de cours, changement de salle...).

Pas de questions, ***le rapport est adopté à l'unanimité.***

## **Elections du Bureau**

**Annie** lance un appel à candidature même pour une aide occasionnelle.

***Le Bureau est reconduit.***

**Monsieur NEVEU** exprime une belle satisfaction devant une assemblée si nombreuse, preuve que l'association se porte bien. Il rappelle notre participation à la réunion du 22 novembre dernier pour étudier les modalités d'une sécurisation du village sportif. Les gardiens rappellent qu'en quittant les lieux, il faut penser à éteindre les lumières et à fermer les portes. Les chaussures de salle sont obligatoires, elles ne doivent pas avoir été portées en extérieur.

Les dossiers subventions seront examinés la semaine prochaine.

Il nous présente les excuses de Marie-Philippe LUBET, indisponible et nous redit qu'il est venu avec plaisir.

**Véronique FARNAULT** indique qu'une partie du montant des licences est reversée au CODEP qui doit financer des sessions de formation pour les animateurs. A noter que le CODEP a mis en place de nouveaux cours : Gym après cancer, Gym à destination des autistes, gym dans les hôpitaux, qui requièrent des formations très spécifiques.

Une projection de diapositives et de vidéos prises lors du Carrefour Gym Tendances et de la sortie organisée par Michèle, suivie du pot de l'amitié ont clôturé cette sympathique soirée.